



partager la rue
BRIVE VILLE CYCLABLE

RÉUNION MENSUELLE

Date : 08/01/2019 de 20h00 à 22h15

Maison Municipale des Sports
8, Avenue André Jalinat
19100 Brive-la-Gaillarde
05 55 24 17 73 // 06 51 92 82 41
brive.villecyclable@laposte.net
www.brivevillecyclable.org

Participants : Marie-Agnès Tabard – Gaëlle Paulin
Didier Robert – Laurent Mercier – Patrice Lepissier – Jean-Marc Lefebvre

Prochaine Réunion le :
AG le 08-02-2019

Intervenant	Objet – Sujet Traité	Responsable	Délai
	<p>La réunion, ouverte à tous, s'est tenue en présence de 6 membres de l'Association, autour des thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Communication - Nouveau site- Axes de travail avec la Municipalité- Veille- Questions Diverses		
	<p>Communication - Nouveau site</p> <p>Le nouveau site est en cours de construction Pour la partie Réglementaire, il convient de s'en tenir aux stricts termes du Code de la Route (ex : "Aire piétonne" est la seule définition pour une zone de voirie réservée aux piétons) quitte à proposer des compléments dans une partie appelée "commentaires" qui, et uniquement dans ce contexte, peut exposer notre expérience et nos conseils.</p> <p><i>BVC est, et doit rester, la référence en matière d'Expertise et d'Expérience auprès de nos interlocuteurs Municipaux Dans ce cadre on ne peut se contenter d'approximation ou de "on dit" qui peuvent vite se transformer en "Fake News", surtout sur des parties à caractère juridique dont seul le Président est comptable</i></p>		
	<p>Communication - Journal Brive Magazine</p> <p>Un article de fond sur la circulation à vélo en Centre-ville va être fait pour le mois de février</p>		
	<p>Communication - Petites vidéos Brive Mag</p> <p>Prendre rendez-vous avec Cyril Granet pour la réalisation de ces vidéos d'explication des différents régimes de circulation en ville</p>	Didier	S03
	<p>Communication - Reportage France 3</p> <p>Le reportage qui a été annulé à cause de la pluie en décembre, sera fait en principe le jeudi 16 janvier 2019</p> <p><i>Rendez-vous pour ceux qui le peuvent à 10h00 devant France 3 pays de Corrèze - rue Marcelin Roche</i></p>		

	<p>Axes de travail avec la Municipalité</p> <p>Attente du retour du consultant Mr Kremers pour avancer sur l'élaboration du réseau cyclable Briviste</p>		
	<p>Demande forte des cyclistes pour une augmentation des points de stationnement vélos qui, les vélos étant de plus en plus chers, gagneraient à être protégés de la pluie</p> <p><i>Propositions d'implantation d'arceaux :</i> <i>Gymnases - Foyer culturel - CCI - Centre-ville auprès des boutiques - Sous-préfecture - Côté entrée de la Roseraie - Parking Carrefour City</i></p>		
	<p>Lors de l'étude et de la réalisation du réseau cycliste Briviste ainsi que lors de la réfection des chaussées suite au réseau chaleur, tenir compte de l'obligation de tracer des SAS cyclistes à tous les feux De plus, étudier à tous les feux la pertinence à apposer des "Céder-le-Passage Cycliste"</p> <p><i>BVC se propose de vérifier, pour chaque feu sur les axes structurant, si une implantation de panneaux "céder-le-passage-cycliste" apporte un plus à la circulation cycliste</i></p>		
	<p>Veille - Accès à la Guierle</p> <p>Il n'y a pas de possibilité pour les vélos d'accéder à la place du 14 juillet en venant de la droite avenue du 14 juillet à cause des trottoirs et de la barrière du parking</p> <p><i>Aménager l'entrée ou sortie du parking près de l'Office de Tourisme pour le passage des vélos</i></p>		
	<p>Veille - Carrefour Cariven</p> <p>Les boucles de détection des voitures pour coordonner les feux ne prennent pas en compte la présence des cyclistes</p> <p><i>Prévoir une détection plus performante lors du réaménagement prévu de ce carrefour</i></p>		
	<p>Veille - Passage entre ave E. Herriot et ave Maréchal Leclerc</p> <p>Mise en place d'une "Zone de rencontre" Balisage de la sortie sur le trottoir</p> <p><i>Fiche proposée aux Services techniques le 05/12/2018</i> <i>La « Zone de rencontre » sera traitée avec la mise en place de la « Zone 30 » dans ce Quartier</i></p>		
	<p>Questions Diverses - Assemblée Générale</p> <p>L'AG aura lieu le vendredi 8 février 2019 à 20h00</p> <p><i>Attention : 2020 étant une année d'élection, pensez dès à présent à votre cotisation 2019 afin de pouvoir voter</i></p>	Didier Marie- Ange	S05
	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de fermeture de la deuxième porte - Fermeture de la porte principale et Contrôle à 22h20 <p><i>Une autre association était encore en réunion</i></p>	Didier	S02